REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

Elections Législatives du 18 Novembre 1962

1re Circonscription : TULLE

Chers Compatriotes,

Vous êtes inquiets, je le sais.

Vous craignez de futurs conflits entre le Président de la République et le Parlement entraînant de nouveaux désordres, et vous vous interrogez sur mon attitude.

• Régime présidentiel - Gouvernement de législature.

En effet, durant la campagne du dernier référendum, je vous ai fait connaître sans équivoque, ainsi que Jean Vinatier, mes craintes à l'égard, non pas tellement de l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, mais à l'égard des dangers du pouvoir absolu sans contrôle et sans freins.

Le référendum a parlé : le chef de l'Etat sera élu au suffrage direct et il faut donc maintenant organiser un contrôle et placer des freins. Il faut, autrement dit, **équilibrer les pouvoirs**, soit en organisant un véritable régime présidentiel à l'image de celui des Etats-Unis où le Président, maître de l'Exécutif, gouverne pendant **quatre ans, sans avoir la possibilité de dissoudre le Parlement** (projet Coste-Floret), soit en appliquant strictement la Constitution actuelle, pour en arriver à un Gouvernement de législature.

Sans entrer ici dans le détail, disons que la recherche d'un équilibre politique **est vitale pour le pays** ; elle est particulièrement indispensable dans ce monde commandé par la dangereuse rivalité de blocs de puissances antagonistes et par le foudroyant développement des Sciences et des Techniques.

Eviter de laisser se couper la France en deux, de la laisser s'épuiser en luttes stériles au moment où elle a besoin de toute son énergie, c'est à quoi je m'emploierai si vous m'accordez votre confiance.

• Union et Regroupement.

Mais cela ne sera possible — et avec cela tout ce qui, au fond, nous tient à cœur — que si les partis traditionnels, comme l'a préconisé René Billières, **comprennent que les anciennes limites sont périmées et se regroupent.**

Or, la Corrèze donne l'exemple de l'union et du regroupement. J'ai en effet, aujourd'hui, l'honneur d'être dans cette circonscription le candidat unique des Radicaux, des Socialistes, des Républicains. Mon ami Roger Courbatère, Maire de Brive, est de même le candidat unique dans la 2e circonscription. Les formations démocratiques de la Corrèze ont prouvé ainsi leur désir d'assurer au delà de l'événement la permanence de l'Etat républicain.

Notre programme

C'est, compte tenu de cette union **que vous avez si souvent souhaitée,** que nous vous proposons, Jean Vinatier et moi-même, le programme suivant :

Application, d'abord de la Constitution : Réalisation de ce nécessaire équilibre des pouvoirs, dont nous parlions plus haut, par l'instauration d'un **Gouvernement de législature** ou d'un véritable Régime Présidentiel.

Respect de la légalité républicaine et de l'indépendance de la Justice : ce titre se suffit à lui-même.

Etablissement d'un régime d'information objective par des garanties à la Presse, par un statut démocratique de la Radiodiffusion et de la Télévision françaises. Il y aurait beaucoup à dire sur l'utilisation actuelle de ces puissants moyens d'action sur les esprits et les consciences dont le Gouvernement se réserve par trop la priorité, à des fins politiques.

Elaboration d'un plan économique et social, démocratiquement conçu. Notre pays, s'il n'est pas l'un des plus grands, est un pays jeune, en pleine expansion économique et démographique, expansion qu'un PLAN ECONOMIQUE ET SOCIAL DEMOCRATIQUEMENT ETABLI ET DISCUTE — ce qui n'est pas le cas du IVe plan actuel — doit PROTEGER et ORIENTER vers des tâches urgentes, dans les domaines de l'EDUCATION NATIONALE, de l'AGRICULTURE et de la DECENTRALISATION INDUSTRIELLE notamment.

● EDUCATION NATIONALE.

Tout le monde sait que la dernière rentrée a été la plus catastrophique de toutes, dans tous les ordres d'enseignement.

Un effort énergique est donc nécessaire dans le domaine de la FORMATION DES MAITRES, dans celui des CONSTRUCTIONS SCOLAIRES et de l'accélération de la marche des projets.

Il est inadmissible, à Tulle par exemple, qu'il faille TROIS ANS de démarches avant de pouvoir lancer, en décembre 1962, l'adjudication des ateliers du futur Lycée Technique — et on se demande combien il faudra discuter pour mettre en chantier les futurs Collèges agricoles de Naves et de Laguenne !

Enfin, il faut procéder à une réforme vraiment démocratique de l'Enseignement assurant à tous les jeunes, aux fils de paysans et d'ouvriers comme aux autres, l'égal accès AUX ETUDES LONGUES, si leurs aptitudes les y portent, afin QUE SE REALISENT PLEINEMENT, TANT DANS LEUR INTERET QUE DANS L'INTERET DU PAYS QUI PLUS QUE JAMAIS EN A BESOIN, TOUTES LES VALEURS HUMAINES.

Confier à l'Ecole de la République, à l'école laïque, qui a su s'en montrer digne, la réalisation de cette haute mission, en lui attribuant les fonds publics, est la meilleure façon de la défendre.

● AGRICULTURE.

En ce qui concerne l'Agriculture, il faut, en Corrèze comme ailleurs, qu'elle se prépare aux échéances européennes qui à partir de 1965 vont se multiplier.

Bientôt les hommes, les capitaux, les marchandises, les produits agricoles vont circuler librement à travers les pays du Marché Commun. Or notre agriculture n'est pas prête à faire face à ces futures obligations. C'est pourquoi toutes les formations démocratiques soutiennent les réformes envisagées par les organisations professionnelles agricoles et les jeunes agriculteurs, réformes qui ont d'ailleurs toujours figuré au programme de base du Parti Socialiste, en particulier.

Nous devons faire du paysan UN CITOYEN A PART ENTIERE, même au prix de mesures qui pourront paraître révolutionnaires, qui pourront parfois choquer ou surprendre mais qui n'en sont pas moins indispensables.

● EXPANSION REGIONALE.

Le premier objectif doit être de pouvoir retenir sur le sol natal les milliers de jeunes, ruraux pour la plupart, qui, dans les prochaines années, seront obligés d'émigrer vers des régions plus favorisées. Le problème est donc de les retenir au pays. C'est pourquoi la première mesure est de CREER DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE OU AGRICOLE dispensant une formation professionnelle qui leur permettra de ne plus être, comme aujourd'hui, confinés dans des emplois subalternes. Et leur maintien sur place serait encore davantage facilité s'il était possible de SUSCITER UNE VERITABLE DECENTRALISATION INDUSTRIELLE.

Or, le Gouvernement actuel n'a rien fait. Mieux, par la nouvelle tarification de la S.N.C.F., il pénalise durement l'industrie et le commerce corréziens. Il interdit toute implantation industrielle nouvelle **et il « condamne à mort » les voies ferrées Brive-Ussel-Clermont, Limoges-St-Yrieix-Brive et Argentat-Uzerche.**

Cette dernière décision, sachez-le bien, mes chers compatriotes, a été prise à l'encontre du Parlement qui, à notre demande, avait exprimé UN AVIS CONTRAIRE ET UNANIME...sous les sarcasmes d'ailleurs des députés bretons qui savent bien, eux, que le seul moyen de faire reculer ce Gouvernement est de prendre d'assaut les Préfectures, de rosser les préfets, de barrer les routes et les voies ferrées. La violence bretonne a payé, mais, ne sentez-vous pas combien le précédent est dangereux ?

● POLITIQUE EUROPEENNE ET ALLIANCE ATLANTIQUE.

Enfin, dans le domaine diplomatique et militaire, nous sommes pour la CONSTRUCTION DE L'EUROPE et pour le maintien de l'ALLIANCE ATLANTIQUE en laquelle nous avons plus confiance qu'en l'axe Bonn-Paris qui est le signe d'une politique aussi dangereuse que surannée.

Le succès du « Marché Commun », dont les pays, d'après Mac Millan, « sont les seuls au monde en expansion économique » et l'efficacité de l'alliance américaine renforcent notre conviction. Sans cette dernière, qui peut affirmer que nous ne serions pas depuis longtemps déjà, des démocraties populaires ?

Nous n'avons abordé dans ce propos que l'essentiel.

Mais dans la période que nous traversons, une « profession de foi » ne peut être le catalogue des mesures favorables aux intérêts particuliers de telle ou telle catégorie de Français.

Qui que vous soyez, ouvriers, paysans, fonctionnaires, artisans, commerçants, anciens combattants, rapatriés, vous savez que nous n'avons jamais marchandé notre concours à nos concitoyens pour les aider à améliorer les conditions et le cadre de leur vie quotidienne.

D'autres sollicitent vos suffrages, les communistes d'abord, qui vont certainement faire feu des quatre fers pour mentir, diffamer, calomnier... C'est une très bonne tactique : elle nous fait gagner des voix à tout coup.

M. Frey, ensuite, nous a parachuté un fonctionnaire « parallèle ! » du Ministère des Polices, dont nous ne pouvons rien dire, ni vous non plus... et pas davantage de son suppléant qui est un fonctionnaire briviste en congé de longue durée !...

Vous nous connaissez, vous connaissez notre attachement à nos villes natales et à notre Corrèze, auxquelles nous tenons par toutes les fibres de notre cœur, et c'est pourquoi nous attendons avec sérénité votre verdict.

JEAN MONTALAT

Député-Maire de Tulle
Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale
Membre du Conseil Supérieur du Plan.

Candidat d'Union Socialiste (S.F.I.O.), Radicale et Républicaine.

JEAN VINATIER

Conseiller Général - Maire de Seilhac
Président de la Commission de l'Agriculture au Conseil Général
Secrétaire de la Commission Départementale
Président de l'Office départemental des H.L.M.

MAUGEIN - TULLE